**C.C.A.S. DE SAINT JULIEN DE COPPEL**

Suivant les articles L.2121-7, L.2121-9 à L.2121-11du Code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du conseil d’administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie de Saint-Julien-de-Coppel.

Est inscrit à l’ordre du jour : compte administratif 2014 ; compte de gestion 2014 ; budget primitif 2015 ; Questions diverses.

**Compte rendu de la réunion du samedi 21 février 2015**

**L’an deux mille quinze, le vingt-et-un février** à 11 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS.

Date de la Convocation du Conseil d’Administration : 10 février 2015.

**Présents :** Mesdames Myriam BLANZAT, Charline MONNET, Monsieur Jean-François BOIRIE, Mesdames Lise-Ophélie CHARVILLAT, Monique FAURE, Eliane DONADIEU, Monsieur Christophe PIRIN ; Madame Mireille GAYNARD ;

**Absente :** Madame Viviane MEUNIER ;

**Excusée :** Madame Guylaine WILLAME ;

**Procuration :** de Madame Guylaine WILLAME  à Madame Charline MONNET ;

**Secrétaire de séance :** Madame Myriam BLANZAT.

Monsieur le président sollicite l’assemblée pour l’inscription de points supplémentaires : installation d’un nouveau membre nommé et versement d’une aide. Les membres favorables donnent leur assentiment.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l’unanimité, le Conseil d’Administration aborde les questions inscrites à l’ordre du jour.

**D01-21022015 – INSTALLATION D’UN MEMBRE NOMMÉ AU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

Le Président, informe l’assemblée que lors de la séance du conseil municipal du 28 mars 2014, le nombre de membres fixé pour siéger au conseil d’administration du Centre Communal d’Action Social (CCAS) a été fixé à dix, (5 membres élus et 5 membres nommés). Il rappelle également la décision du 26 avril 2014 relative à l’installation des membres au conseil d’administration du CCAS et la demande de démission de Mme Isabelle ERARD actée en séance du 28 octobre 2014.

Aussi il porte à connaissance de l’assemblée de l’arrêté du 14 février 2015, portant nomination d’un nouveau membre nommé pour siéger au conseil d’administration pour la fin de durée du mandat du conseil municipal :

* Madame Mireille GAYNARD.

**D02-21022015 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Madame Myriam BLANZAT est élue présidente pour l’examen du compte administratif 2014.

Ce dernier est adopté à l’unanimité.

Il fait apparaître un résultat global excédentaire au 31/12/2014 de 3 071,28 euros en section de fonctionnement.

**D03-21022015 – COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion établi par le percepteur présentant le même résultat final que le compte administratif est adopté à l’unanimité.

**D04-21022015 – BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Président présente aux membres du Conseil d’Administration le projet de Budget Primitif 2015.

Après examen détaillé, le budget du CCAS est adopté à l’unanimité.

Il s’équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 8 400 euros en section de fonctionnement.

**D05-21022015 – SECOURS « AIDE »**

Monsieur le Président rappelle le contrat CAE signé entre le Centre de Gestion de la Fonction Territorial et un agent mis à disposition de la commune de Saint-Julien-de-Coppel. Il rappelle également l’engagement de prise en charge de la formation BAFA suivie par cet agent à disposition. Il précise que la somme de 333 euros reste à prendre en charge de la collectivité, pour la seconde et dernière partie de cette formation «session d’approfondissement».

Aussi, il propose d’inscrire en dépense de fonctionnement, au compte 6562, ce secours sous forme d’aide d’un montant de 333 euros, à mandater à l’agent.

Après discussion et à l’unanimité, le conseil d’administration adopte cette proposition.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**CONFERENCE 1er TRIMESTRE 2015**

Monsieur Jean-François BOIRIE informe que le Docteur Nicolas COMBARET praticien à l’unité de soins intensifs de cardiologie du CHU de Clermont-Ferrand, n’animera pas la conférence sur le risque cardio-vasculaire.

Madame Myriam BLANZAT propose d’activer d’autres leviers pour que cette manifestation se réalise au 1er trimestre 2015.

Monsieur Dominique VAURIS prendra contact avec le docteur VALLADIER et le docteur GLACE.

**NOEL DES AINES 2015**

Des traiteurs seront contactés.

**PROCHAINE SEANCE**

La prochaine réunion du CCAS sera fixée ultérieurement.

**Fin de séance à 12h10**